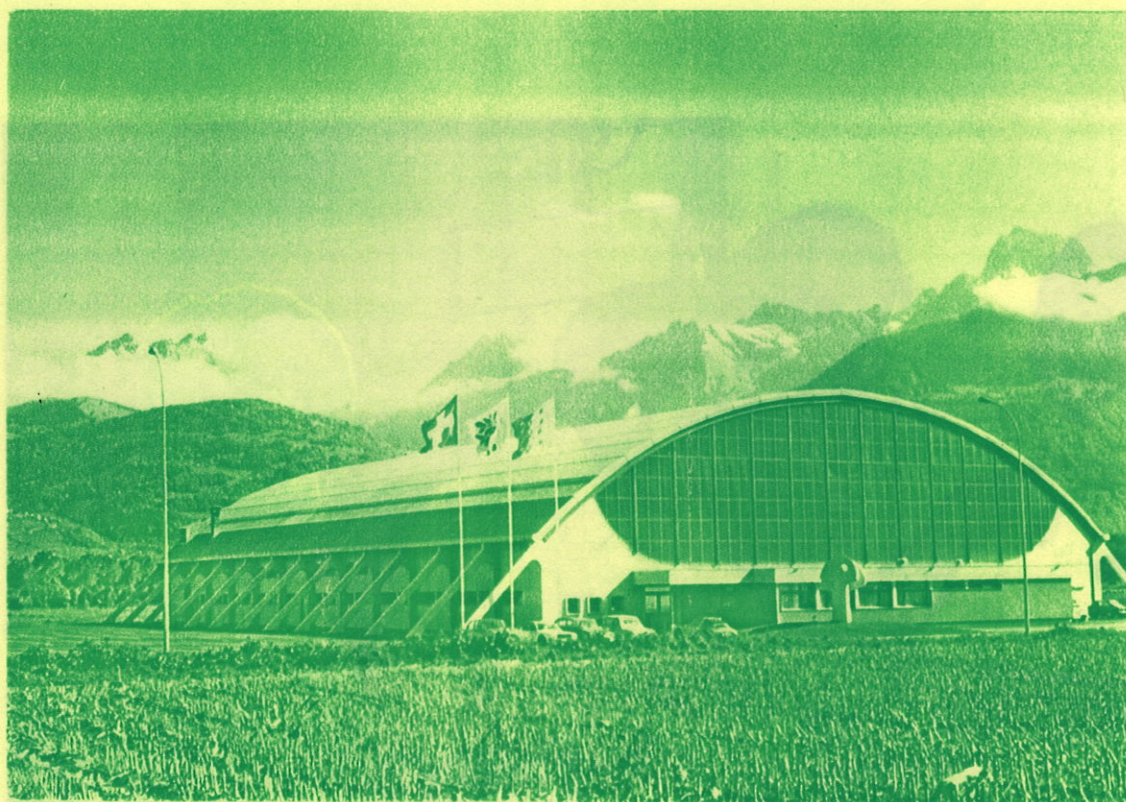


# PATI INFO

Bulletin d'information de  
l'Association des  
Patinoires  
Artificielles  
Romandes

1990 ~ juin ~ no 7

*Monthey vous salue...*



... et à le plaisir de se présenter

**ne restez pas A PART! adhérez à l'A.P.A.R.**



**MONTHEY**



# Patinoires romandes au Verney



## IMPERATIF : PROFESSION A REVALORISER

---

Presque trente patinoires artificielles en Suisse Romande, une centaine en Suisse, des patinoires de station, des patinoires intermédiaires et des patinoires urbaines selon notre essai de classification et de catégorisation.

De nouveaux projets en vue, la Vallée de Joux, Morges, Sion, Vallorbe, le développement des sports de glace est actif et dynamique.

Ces patinoires à bâtir, à exploiter, à entretenir exigent des investissements importants, des millions pour la construction, des milliers de francs pour l'exploitation et l'entretien.

Pour gérer tout cet ensemble, des hommes. Des hommes appelés chef de glace, ouvrier d'exploitation, aide-opérateur, à l'occasion concierge-responsable - directeur. Des hommes, la plupart du temps trop peu nombreux, avec des horaires démentiels et surtout non reconnus professionnellement. La plupart des patinoires romandes "tournent" avec un personnel insuffisant et exigent, répétons-le, l'impossible de la part de leur personnel. Précisons notre exemple : la saison de glace dure, en moyenne six mois par année au minimum. Actuellement, l'ensemble des patinoires fonctionne sept jours par semaine avec une durée d'exploitation moyenne de 14 heures par jour sans compter la préparation de la glace. Or, il faut prendre conscience que certaines patinoires, durant la saison d'hiver, engagent "UN" employé d'exploitation (exemple heureusement rare aujourd'hui mais bien réel) ou "DEUX" employés. Ces gens là, presque des missionnaires vont donc travailler durant six mois, sept jours par semaine, avec une présence horaire variant entre 9 heures et 16 heures par jour. Et cette situation va se reproduire à l'automne 1990 dans plusieurs patinoires !

Je n'insisterai pas sur la variété de la profession, du chauffeur de la surfaçeuse en passant par le nettoyage des toilettes, les réparations des portes, des boiseries, des sanitaires, bref un éventail parfait des tâches pour le petit débrouillard.

Le constat de la situation est que l'emploi d'ouvrier d'exploitation ou de chef de glace est peu attrayant et que les conditions de travail découragent les candidats potentiels et rendent le recrutement difficile, voire impossible.

Nous devons donc réagir rapidement. La Société des Patinoires Artificielles de Suisse et l'A.P.A.R. doivent prioriser le dossier de reconnaissance de la profession auprès de l'OFIAMT et tout mettre en oeuvre afin que cette reconnaissance se concrétise au plus tôt.

Parallèlement, une action de sensibilisation doit être mise sur pied afin de convaincre les instances politiques de nos institutions (communes, privées, sociétés anonymes, coopératives, etc.) et de leur faire comprendre que la gestion d'équipements de plusieurs millions doit être faite par des professionnels et des techniciens maîtrisant leur secteur d'intervention. La génération des "spécialistes - généralistes - bénévoles" touche à sa fin et la relève doit être planifiée et préparée.

Une équipe dynamique, apte professionnellement et techniquement à gérer des installations et des équipements modernes et sophistiqués est le gage de l'évolution de notre profession. De plus, elle permettra d'offrir aux utilisateurs des conditions idéales et optimales pour la pratique de leurs activités en toute sécurité, à la satisfaction de chacun.

Objectif prioritaire, notre profession à revaloriser jusqu'à la reconnaissance officielle par l'OFIAMT.

Et dans quelques années, le chef de glace ou l'ouvrier d'exploitation qui se présente ou explique sa profession pourra confirmer que les installations sont gérées par des professionnels et suscitera ainsi des vocations en faveur de la profession plutôt que de JETER UN GRAND FROID DANS LE DOS...

Pierre Gueissaz

**UN PATRON**  
ce n'est rien d'autre  
qu'un employé dont  
personne n'a voulu

© 1989

## PATIN-POTIN

L'Assemblée générale de la S.P.A.S. s'est déroulée les 29 et 30 mai dernier au Moléson en présence de 14 romands en provenance de 11 patinoires. Les heures supplémentaires ne font pas peur à nos collègues qui préparaient avec entrain le "WORK-SHOP" du matin, aux petites heures, à Bulle, dans une ambiance feutrée... Fribourg, La Chaux-de-fonds, Tramelan et Meyrin, étaient en tête du peloton. Etonnant nos collègues, ils étaient beaucoup plus discrets lors des ateliers de travail du matin...

## AVIS DE RECHERCHE

Gaston Pelletier et Michel Perriard sont portés disparus. Ils ont été aperçus pour la dernière fois à Bulle le 30 mai 1990 entre 01h00 et 03 heures. On les attend toujours au Moléson? Des nouvelles à la rédaction du Pati-Info?

## Une directrice des patinoires à Lugano

Quelle bonne surprise au Moléson que de découvrir la présence du Tessin et surtout de faire connaissance avec Madame Manuela Becucci, directrice de la patinoire de Lugano et ce, depuis plusieurs années.

Madame Becucci nous a fait part de ses projets, préoccupations et réalisations et semble tout à fait à l'aise avec les clubs de hockey et utilisateurs pas toujours intéressés à collaborer.

Nous allons lui faire parvenir les nouvelles de l'APAR, le "Pati-Info" et l'inviter à notre prochaine séance à moins que la Romandie ne choisisse le Tessin.

## Une absence remarquée

Au Moléson toujours et à Bulle aussi, une absence de taille, un silence imposant. Notre ami Ernesto, en poste à Cochabamba.

Heureusement nous avons pensé à lui et lui avons envoyé une carte postale que chacun pourra apprécier à sa juste valeur...

## A toute vitesse

Je cours porter mon courrier car notre imprimeur en chef (FC) me menace de couper les rotatives... Et merci d'avance pour vos "Patin-Potin" du prochain numéro.

## FLASH - INFO

**A Malley..** Lors de la lecture des comptes, le poste de frais généraux [téléphone] a donné lieu à de grandes discussions et ceci eu égard à son importance. Il a même été question d'augmenter la location des heures de glace, afin de pallier à cette situation.

En dernière minute, mais sous toute réserve, 3 patinoires seraient incriminées dans cette affaire, il y aurait un certain centre dans les Montagnes et un autre au bord du lac, le téléphone de la Direction de Malley serait sur écoute.....

Selon les renseignements que nous avons obtenus de la rédaction de Malley SA, le **PATI-INFO** serait le principal responsable.....  
Affaire à suivre.....

**Visibilité et sécurité routière**

Les propriétaires intéressés sont avisés que toute végétation (arbres, arbustes, haies vives, rosiers grimpants, ronces, etc.) doit être tenue constamment affranchie de tout entrave en bordure de la voie publique.

Aux croisées des routes, débouchés de chemins et tournants, toute haie vive doit être taillée périodiquement.

Les branches qui dépassent les limites de propriétés et peuvent gêner les piétons dans l'usage normal du trottoir doivent être coupées inexorablement.

Les signaux routiers doivent rester parfaitement visibles tout au long de l'année.

Les haies, les branches, les arbres et même l'herbe ou les céréales ne doivent pas les cacher.

Pour tous les problèmes de sécurité, les

intéressés peuvent s'adresser au préposé à la sécurité de la Police Municipale de Monthey.

*Police Municipale de Monthey*

Je cherche à Monthey

**FEMME DE MÉNAGE**

3 x 3 heures par semaine.

Tél. 71 55 59 l'après-midi

Duo pour mariages

**ORCHESTRE ANIMATEUR « LES RAMONEURS »**

Téléphone (025) 81 20 26

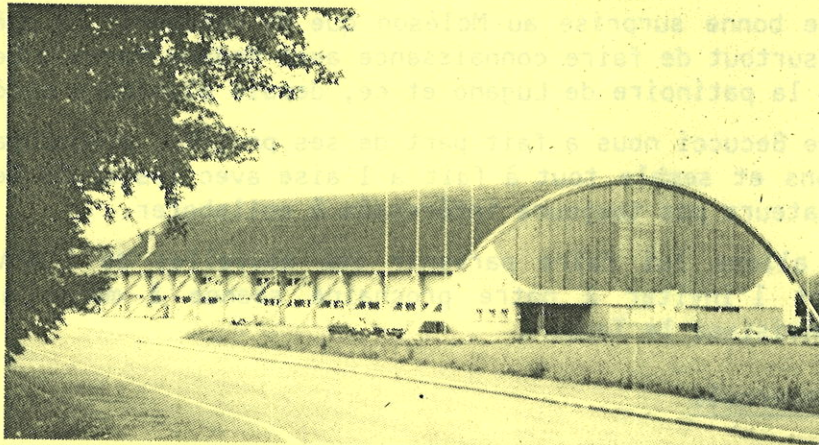
**Sport ou musique**

La musique doit céder le pas aux sportifs. C'est en effet la Patrouille des glaciers qui sévit dans les pages de votre quotidien. Souffrant d'un cruel manque de place, musiciens et musiciennes devront patienter jusqu'à mardi pour le compte

rendu du 37e Festival de l'Union chorale du Centre à Ardon ainsi que celui de la 27e Amicale des fanfares du val d'Hérens, à Vex.

Avec toutes nos excuses...

**Rentabilité d'abord**



MONTHEY — Un pour tous, tous pour un: tel pourrait être le mot d'ordre de l'Association des patinoires artificielles romandes qui, pour sa deuxième année d'existence, tenait, ce week-end, ses assises en terre montheysanne. Planifier le calendrier des matches de hockey de la ligue suisse; inventorier les manifestations sportives et extra-sportives

puvant partiellement éponger les déficits d'exploitation; opter pour des techniques modernes susceptibles de diminuer les charges énergétiques d'exploitation tout en formant un personnel qualifié... tels furent les problèmes abordés en priorité lors de ces assises présidées par M. Pierre Gueissaz.

pb

Echallens-Monthey 1-2 (1-1)  
**L'équipe du Gros-de-Vaud finit à neuf**  
Sevré de victoires depuis cinq semaines, Monthey a enfin renoué avec le succès. Il a réagi positivement après l'ouverture du score par les Vaudois. Très nerveux, ceux-ci ont eu deux expulsés.

**La meilleure publicité, sans annonces, n'est pas la meilleure publicité.**

**TOMBOLA DE LA CHORALE DE MONTHEY**

- N°s 1450
- 1670
- 1775
- 1905

retirer chez J.-L. Marmillod, commerce des vins, Monthey.

FEUILLE D'AVIS DE MONTHEY ET  
**JOURNAL DU HAUT-LAC**

**Conférence reportée**

La conférence de presse prévue pour ce dernier vendredi soir par le Basketball-Club Monthey a dû être reportée.

Certains renseignements n'avaient pas pu être obtenus assez tôt et un coup de téléphone du Bernex-Basket, promis, n'avait pas été effectué.

À VENDRE aux Aunaires Monthey

**TERRAIN** de 1200 m<sup>2</sup> env. avec **GRAND CHALET 2 appa** 1000 m<sup>3</sup>

(curieux, s'abstenir).

**le chablaisien**  
*Nouvelliste et Feuille d'avis du Valais*

Entraîneur foot, diplôme cherche

**ÉQUIPE** avec ambition.

Faire offres sous chiffre 5284 à My OFA, Orell Fussli Publicité SA, 1870 Monthey.

**Vingt-huit premiers communians à Monthey**

**Théâtre du Crochetan - Monthey: Mardi 15 mai «L'Avare» de Molière avec Michel Bouquet**

ASSEMBLEE GENERALE A.P.A.R.MONTHEYSamedi 5 mai 1990Liste des présences :

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Patinoire</u>
BAUMANN	Jean	Moutier
CHEVILLAT	François	Moutier
SEYDOUX	Georges	Monthey
SCHUPBACH	Jean-René	Monthey
PILLER	Daniel	La-Chaux-de-Fonds
PELLETIER	Gaston	Fribourg
CROCI	Gino	Saignelégier
ZIMMERMANN	Marc	Neuchâtel
RACINE	Gilbert	Neuchâtel
ZADIK	Jacqueline	Sion
VERMESSE	Bernard	Meyrin
JEAN-MAIRET	Eric	Les-Ponts-de-Martel
REDARD	Gérald	Yverdon-les-Bains
JORNOD	Charles	Saint-Imier
MONNERAT	Régis	Saint-Imier
GUEISSAZ	Pierre	Lausanne, Malley

Excusés :

VUILLEUMIER	Jean-Claude	Tramelan
BROSI	Hans-Rudi	Bienne
VOGEL	Christian	Martigny

Le président, Pierre Gueissaz, remercie au nom de l'association, la municipalité de Monthey, pour son hospitalité et son aimable accueil.

La séance se déroule ensuite selon l'ordre du jour.

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mai 1989, Yverdon-les-Bains

Le procès-verbal est accepté sans modification, avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du Président

Le Président rappelle brièvement pour les nouveaux membres et les invités les buts de l'Association, selon les statuts.

Rétrospective de l'assemblée générale.

Assemblée constitutive : le 26 mars 1988 à Saignelégier

9 patinoires présentes

6 excusées

- Adoption des statuts - buts Association.
- Nomination du Comité de direction (mandat 2 ans) : P. Gueissaz, E. Bolle-Picard, G. Croci, M. Balestra, J.-R. Schupbach, (M. Testori).
- Définition des mandats.

Rapport d'activité 1989 - 1990

a. Activités générales

Trois séances de Bureau de Direction, deux séances de l'APAR, deux parutions du Pati-Info, l'Assemblée générale de la SPAS, le cours des maîtres de glace à Saignelégier, la négociation avec la LSHG et les arbitres, le projet d'établissement des calendriers, l'information à diffuser auprès des Patinoires, l'effort de recrutement des membres potentiels à l'APAR, voici les nombreuses activités réalisées par votre association durant l'année 1989 - 1990, activités détaillées comme suit.

b. Mandats 1989 - 1990

1. Parution du bulletin d'information "Pati-Info"

No 5 juin 1989

No 6 décembre 1989

No 7 juin 1990

Commentaires : Recherchons désespérément des collaborateurs, des articles, de la documentation, etc.

2. Etablissement du calendrier en Suisse romande (collaboration avec la L.S.H.G. et les arbitres).

Rencontre avec Messieurs Roland Pelletier, Werner Schnyder, André Uldry, Claude Bernard, Michel Biollay, le 23 novembre 1989 à Lausanne (PV Pati-Info no 6) Gino Croci, Ernesto Bolle-Picard et Pierre Gueissaz.

Constat de la situation LSHG - arbitres - APAR.

Rencontre positive et constructive

Nouvelle réunion fixée en mars 1990

Expérience concrète en région pour la saison 1990 - 1991